

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 664

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour une stabilisation du taux hypothécaire

Ils vont baisser. Enfin! Les excédents d'épargne révélés par les comptes nationaux, dès 1981, rendaient insoutenable la thèse d'une épargne (du moins globale) insuffisante pour alimenter le marché hypothécaire. En outre, la baisse récente du dollar, qui désormais accroît fortement les risques de change, retient une part des capitaux flottants toujours tentés par les taux d'intérêt étrangers, si nettement supérieurs aux taux indigènes. La baisse étant acquise, il est intéressant de s'interroger sur les méandres du reflux et sur l'avenir du taux hypothécaire.

Le processus de la baisse a donné le sentiment d'une longue tentative de retardement. Chaque mois gagné a représenté en effet, à l'échelle suisse, quelques beaux millions tout ronds.

### QUI FAIT QUOI?

Dans le canton de Vaud, on attendait, paraît-il, la décision de la Banque Cantonale de Zurich. Pourquoi donnerait-elle toujours le ton? Quelques instituts cantonaux ont eu le courage, eux, d'aller de l'avant. Puis, après la décision de Zurich, on a dit à Lausanne qu'il fallait, à l'échelon régional, une décision de la «convention de place». Enfin, aux dernières nouvelles, en ce qui concerne le taux hypothécaire, ce serait, assurait-on, le Crédit Foncier Vaudois qui fixerait la norme...

Flou total. Lors de la dernière hausse, et pour le cheminement inverse, les versions n'étaient pas les mêmes. Vu l'importance des banques cantonales vaudoises, serait-il possible de connaître qui décide (pas nécessairement tout seul, soit) de quoi? Pour la transparence et les responsabilités assumées. Quant au fond, il faut une fois encore poser la

question du lien entre le taux hypothécaire et l'épargne, au sens étroit du terme, celle du carnet d'épargne.

Même si les taux internationaux baissent, il n'en demeurera pas moins vrai que les épargnants rechercheront désormais des formes de dépôts plus attrayantes (quoique sûres) que le seul carnet. C'est donc le rendement moyen des placements à long terme, huit à dix ans, qui devrait servir de références pour la fixation du taux hypothécaire. Un tel système aurait plusieurs avantages.

L'épargne étroite, celle des carnets, pourrait être plus librement rétribuée à la hausse et à la baisse, compte tenu des circonstances économiques, du rythme de l'inflation, etc., cette rétribution n'ébranlant pas, avec ses répercussions énormes sur l'agriculture et le logement, l'ensemble du marché hypothécaire.

En un mot, l'épargne, celle des carnets, devrait être franchement traitée comme du court terme, à rétribution de bas de gamme variable, sans embrayage automatique sur le taux hypothécaire.

Les banques hypothécaires auraient un avantage évident à pouvoir calculer leurs prêts sur la base d'un taux stable, celui d'un financement à long terme auquel elles recourent d'ailleurs largement. On objectera qu'en cas de baisse possible en dessous de cinq pour cent (par exemple), les emprunteurs, eux, seraient perdants dans une formule stabilisée durablement à 5¼%. Ce n'est pas évident

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## L'école et la vie

Je sortais d'une rencontre avec les parents de l'une des classes où j'enseigne, lesquels, justement inquiets par le grand nombre d'échecs au «demi-bulletin», avaient souhaité s'entretenir avec les maîtres de leur fils ou de leur fille... Constatant que ce que j'avais cru pouvoir annon-

pour deux raisons: les baisses sont pour les locataires mal rétribuées; les propriétaires quant à eux ont un avantage à pouvoir compter sur des plans de financements plutôt que de partir à 4% pour se retrouver un an plus tard à 6%.

En un mot, le taux hypothécaire variable a tous les inconvénients de l'ancien indice des prix: il stimule bien les hausses, et il enclenche mal les baisses. On objectera aussi que les variations du taux peuvent avoir un effet conjoncturel. Mais cet avantage n'est pas non plus évident.

Le freinage, par le déclenchement de la hausse, est d'une lourdeur considérable et il a des effets inflationnistes; de surcroît, vu sa lenteur, il peut agir à contre-temps.

Quant à la stimulation, elle est faible si une garantie de durée n'est pas liée au taux plus avantageux.

Les considérations sur la stabilisation du taux hypothécaire étaient jugées par les banques démagogiques quand la tendance était à la hausse. Deviendront-elles réalistes, en temps de baisse?

On permettra en tout cas à l'observateur d'être choqué de l'insistance des banques à contester l'indexation des traitements — car, dans ce domaine, elles ont des idées, faciles, sur l'inflation, sur la rigueur, et on en passe — alors qu'elles sont peu loquaces sur la stabilisation du taux hypothécaire! Pour qui s'intéresse à l'inflation, le sujet est pourtant capital.

cer (voir DP 649) dès la rentrée de cet automne — à savoir que des adolescents qui se trouvent devoir maîtriser en une semaine (une semaine de cinq jours, qui plus est!) un pensum de 36 heures consacrées à une dizaine de disciplines, dont certaines exigeant au moins une heure de travail à domicile par jour, sont à proprement parler *sacrifiés* — est en train de se produire...

... J'ai feuilleté *L'Ecole vaudoise à la croisée des chemins*, d'Olivier Delacrétaz (Cahiers de la Renaissance vaudoise).

Il faudra y revenir, et d'autres le feront probablement ici-même. Aujourd'hui, je voudrais retenir un premier point:

*«L'école doit être courte.*

*Pour le pédagogue, l'école c'est la vie. Mais pour tous ceux qui se destinent, une fois ou l'autre, à en sortir, l'école est précisément le contraire de la vie (...).*

*Quelle que soit son organisation, l'école restera toujours un temps de subordination, une période de formation essentiellement passive. Il importe donc absolument que l'école soit courte, aussi courte que possible. C'est au sortir de l'école que j'ai commencé à vivre...»* (p. 50.)

Dirai-je que je suis d'un avis diamétralement opposé?

Oui et non.

Oui! Tel élève est fils d'un petit employé; il habite dans un HLM, au-dessus d'un atelier fort bruyant ou d'un garage; et chez lui, c'est tout juste si l'on

trouve un Petit Larousse. Tel autre vit dans une villa; son père est professeur d'Université et la bibliothèque familiale compte des centaines et peut-être des milliers d'ouvrages.

Oui! «C'est au sortir de l'école que j'ai commencé à vivre...»: je le crois volontiers. Sauf erreur, l'auteur exerce un métier d'art, édite à ses heures, préside aux destinées de la Ligue vaudoise. D'autres n'ont pas cette chance (dont je n'insinue nullement qu'elle soit imméritée): la vie, pour eux, c'est le bureau de huit à midi et de deux à six.

Non! Il est bien vrai que d'une certaine manière, moi aussi, je désire que l'école soit courte, ou du moins que le gymnase ne se prolonge pas jusqu'à vingt ans<sup>1</sup>. Mais il faut tenir compte de ce que je disais plus haut: au départ, les chances ne sont pas égales. Et pour ma part, si mes parents n'avaient pas eu l'intelligence (et le minimum de moyens financiers) de m'envoyer apprendre l'allemand en

Allemagne, je ne serais sans doute pas parvenu à faire des études.

Mais ici, nous touchons à une autre idée-force de *L'Ecole vaudoise à la croisée des chemins*. Selon l'auteur, derrière la démocratisation des études se cacherait «un mépris profond pour les voies non universitaires». Sans doute. Mais il faut bien voir qu'en moyenne, ces voies non universitaires ouvrent moins de portes et conduisent à des métiers moins bien rétribués. Le jour où le métier de menuisier rapportera autant que celui d'avocat, on peut être assuré que le mépris disparaîtra. Mais ceci est un problème politique, un problème de société — ce n'est pas un problème qu'on puisse résoudre par une réforme ou une contre-réforme scolaire. A ce propos, une anecdote... Mais ce sera pour la prochaine fois!

**J. C.**

<sup>1</sup> Actuellement, 18 ans pour les voies à deux ans, 19 ans pour les voies à trois ans. Mais nombreux sont ceux qui redoublent.

## POINT DE VUE

# La baignoire et l'Univers

Très intéressant. Et très simple.

Je n'aime pas beaucoup me laver — ce n'est d'ailleurs pas très bon pour la santé — mais il m'arrive tout de même de prendre un bain dans la demi-baignoire dont nous disposons.

Première opération, donc: se récurer énergiquement mais, attention, sans trop de savon. Je dirais même: peu de savon. Il ne faut pas que ça fasse des bulles. En tout cas, ne jamais utiliser ces cochonneries de liquides moussant pour starlettes: l'expérience deviendrait impossible.

Deuxième opération: obtenir, à la surface de l'eau, une couche homogène mais mince d'un mélange de crasse et de savon. La crasse, quoi qu'on en dise,

est indispensable (certes, il serait possible d'utiliser une quelconque poussière saupoudrée sur l'eau, mais la portée philosophique de l'expérience en serait amoindrie).

Troisième opération: laisser la couche de crasse-savon s'étaler sur une moitié de la baignoire. Ne plus bouger pendant un moment, de façon qu'il n'y ait plus aucun remous.

Commence ensuite la création de l'Univers; ou plutôt: la genèse de ses formes...

Simplement, il s'agit de créer, au fond de la baignoire, des turbulences, des remous qui vont monter en surface. Attention! ne remuer que les orteils! Il faut procéder avec lenteur et douceur, toujours avec le même pied, au même endroit, à un rythme constant et sans bouger le reste du corps. Apparaîtront alors, lentement, dans la couche de crasse-savon de surface, des tourbillons, des volutes, des effilochages.

Apparaîtra alors l'Univers, avec ses nébuleuses, ses galaxies.

Il suffit de bien regarder. On voit tout. Tout.

Les mondes qui se font et se défont, les galaxies qui s'aspirent, se déchirent, se mêlent, se détendent, se débloquent, se dissolvent. La baignoire devient cosmos, le baigneur devient Dieu.

En vérité je vous le dis: c'est un spectacle fantastique! C'est une source inépuisable de réflexion.

Malheureusement, il se trouve toujours quelqu'un, au bout d'un moment, pour venir brailler quelque chose du genre: «Tu sors de cette baignoire ou quoi? Et tu changeras ta chemise, elle pue... Tu pourrais pas te laver plus souvent?...»

Le mieux est de ne pas répondre. De toute façon l'Univers est définitivement fermé aux gens qui se lavent seulement pour être propres.

Bien le bonjour chez vous.

**Gil Stauffer**